Nations Unies S/2011/333



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mai 2011

Original :français

Lettre datée du 31 mai 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la lettre ci-jointe, datée du 27 mai 2011, de M. Ali Ahmed Karti, Ministre des affaires étrangères du Soudan, dans laquelle il annonce que le Gouvernement soudanais a décidé de mettre fin à la présence de la Mission des Nations Unies au Soudan, à partir du 9 juillet 2011 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-35983 (F) 010611 010611



Annexe

Lettre datée du 27 mai 2011, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères du Soudan

[Original : anglais]

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère reconnaissance et ma profonde gratitude, ainsi que celles du Gouvernement soudanais, pour le travail remarquable accompli par l'ONU et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), qui ont aidé le Gouvernement d'unité nationale à mettre en œuvre l'Accord de paix global en s'acquittant des tâches prévues dans l'Accord conformément à la résolution 1590 (2005) du Conseil de sécurité et dans l'accord conclu entre le Gouvernement soudanais et l'ONU concernant le statut de la Mission.

Comme vous le savez certainement, le Gouvernement soudanais a collaboré en toute franchise et en toute transparence avec toutes les parties, pour honorer ses engagements concernant la mise en œuvre complète de cet accord. Je tiens à saluer ici la coopération fructueuse qui a caractérisé les différentes phases de la mise en œuvre, et il est incontestable que la présence de la Mission a été déterminante pour le bon déroulement, dans tous les domaines, de cette mise en œuvre.

Alors que nous approchons de la fin de la période intermédiaire prévue par l'Accord de paix global, et me référant à la résolution 1978 (2011) du Conseil de sécurité, par laquelle le mandat de la MINUS a été prorogé jusqu'au 9 juillet 2011, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement soudanais a décidé de mettre fin à la présence de la MINUS à compter du 9 juillet 2011.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Soudan
(*Signé*) Ali Ahmed **Karti**